

4 Économie

Entretien avec le directeur général de la SEEG

Antoine Boo : " la SEEG est dans une situation de crise ! "

Propos recueillis par
Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Plombée par une dette de 125 milliards de francs due par l'Etat et les particuliers, l'entreprise traverse une crise financière aiguë, caractérisée par l'arrêt total de ses investissements. Une situation qui pourrait amener la société à réduire ses fournitures d'eau et d'électricité, prévient son directeur général, et à perturber les discussions en cours concernant le renouvellement de la concession avec l'Etat.

L'Union. Monsieur le directeur général, la SEEG se porte très bien, si l'on se fie aux chiffres publiés par la direction générale de l'Economie et de la politique fiscale. Mais visiblement, cela ne semble pas vous ravir...

Antoine BOO : La situation telle qu'elle a été décrite dans le journal l'Union reflète la situation en termes de chiffre d'affaires de l'entreprise au premier semestre 2016. Mais elle ne reflète pas la situation, en termes de dettes et de créances ainsi que de trésorerie. Par exemple, aujourd'hui, on a des créances très importantes qui n'ont pas été recouvrées par la SEEG et qui mettent l'entreprise en vraie difficulté. Nous avons 45 milliards de francs de dettes reconnues par l'Etat. En plus de ces 45 milliards de francs, l'Etat nous doit aussi sur le crédit de TVA, soit un montant de 20 milliards de francs. Ce qui fait un montant total de 65 milliards de francs. En plus de cette dette, nous avons des créances des particuliers qui s'élèvent à 60 milliards FCFA.

Elle date de combien d'années cette dette importante de l'Etat et des particuliers ? Elle se situe entre deux à trois ans. Au niveau de l'Etat, il y a eu

des accords pour apurer la dette jusqu'à la fin de l'année 2014. On est sur la dette de 2016, 2015 et une partie de 2014. Avant 2014, il y a eu un plan d'apurement de la dette. Ce qui fait que quand on cumule la dette de l'Etat (65 milliards) et celle des particuliers (60 milliards de francs), on est à 125 milliards de francs. C'est pour dire que la SEEG est dans une situation de crise, parce qu'on est dans un contexte économique morose. Cette situation est due au fait que l'Etat et les particuliers ne payent pas en temps et en heure.

Pourtant, vous dites que vous avez conclu une sorte de moratoire de remboursement avec l'Etat... Pourquoi n'est-il pas respecté ?

Au ministère de l'Economie, nous sommes en discussion afin de mettre en place un autre plan d'apurement de la dette de l'Etat. Aujourd'hui, l'Etat n'a pas repris ses paiements depuis le début de l'année. Il y a eu tout juste un seul paiement cette année. Nous souhaitons donc que l'Etat reprenne le paiement de ses consommations de façon régulière pour pouvoir rétablir notre situation financière. Cela nous conduit, une fois de plus, dans une situation de crise grave. La SEEG, aujourd'hui, n'a plus d'argent et nous avons atteint nos autorisations de découvert bancaire. On est donc obligé de prendre un certain nombre de mesures conservatoires. Ces mesures conservatoires qui ont été prises aujourd'hui, nous obligent à différer le paiement de nos fournisseurs.

Les grandes sociétés peuvent encore tenir. Par contre, les petites sociétés ont des difficultés extrêmes et cela les amène à fermer pour certaines. Et malheureusement, nous ne pouvons pas suffisamment les aider, vu que nous n'avons pas assez d'argent en caisse. La priorité de la SEEG au-



Antoine Boo, le directeur général de la SEEG au cours de notre entretien.

jour d'hui, c'est de payer nos agents, nos salariés pour éviter une crise sociale. Nous payons donc d'abord nos agents, les achats de gaz pour le fonctionnement de la centrale thermique, le minimum de façon à pouvoir maintenir l'outil de production de l'eau, car il faut des produits chimiques. De ce fait, vous constaterez que la SEEG est bien en crise. Si on ne reprend pas nos paiements, la SEEG peut mettre la clé sous la porte. C'est pour cela que je me permettais de sourire sur l'article.

Vous dites faire faillite, à ce point là ? !

A ce point là ? Oui ! Car, nous ne connaissons pas la réaction de nos fournisseurs qu'on ne paye pas. Nous avons suspendu, cette année, nos investissements nouveaux, sachant que la SEEG investit en moyenne 20 milliards de FCFA par an. Depuis le début de notre contrat, il y a 19 ans, nous avons investi près de 380 milliards de francs. On est obligé d'arrêter les investissements, car on n'a plus d'argent en caisse. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a annoncé qu'il y aura des remboursements qui seront effectués au niveau des grandes entreprises. Jusque-là, nous attendons

de voir ce geste pour nous apporter un souffle nouveau, afin que nous puissions investir.

Mais que vous dit-on concrètement au ministère du Budget ?

Nous sommes en contact permanent avec le ministère du Budget et la trésorerie, pour savoir à quel moment ils vont reprendre les paiements. Si vous lisez le compte rendu de la réunion du 17 novembre 2016, il y est mentionné que les deux parties (Etat-SEEG) se sont mis d'accord pour un plan d'apurement de la dette, avec un certain nombre d'ordres de virement, de façon à reprendre les paiements. Mais jusque-là, cet argent n'a pas encore été perçu par la SEEG.

Au titre des consommations, il faut noter que la SEEG se montre toujours responsable, et nous n'avons pas encore suspendu les fournitures d'électricité et d'eau. Nous ne voulons même pas aller jusqu'à ce point.

Cela veut-il dire que si l'Etat n'honore pas ses engagements, vous pourriez être obligé de suspendre la fourniture d'eau et d'électricité dans les administrations publiques ?

Je ne pense pas. La SEEG est une

entreprise responsable. De ce fait, elle ne peut pas suspendre la fourniture d'eau et d'électricité dans les bâtiments publics. Mais si cette situation d'impayés perdure, on ne pourra plus assurer la fourniture d'eau et d'électricité 24h/24. Car il va falloir mettre du combustible, qui coûte excessivement cher dans les centrales thermiques. Donc, si on n'a plus la capacité de mettre du combustible dans nos centrales thermiques, elles ne pourront plus tourner comme cela se doit. On fera donc des délestages et les populations seront pénalisées, tout comme l'administration. La situation n'est pas durable dans le temps. Par conséquent, nous devons trouver une solution adéquate rapidement.

Cette situation peut-elle perturber les négociations en cours concernant le renouvellement de votre concession avec l'Etat ?

Nous sommes dans un contexte économique compliqué. Les discussions sur le contrat de concession sont en cours. Toutefois, chaque partie veut faire valoir ses intérêts, ce qui est tout à fait normal. Les choses avancent dans le bon sens, et cela me réjouit. Mais il y a des sujets qui sont importants et qui font partie de l'agenda de nos discussions, notamment le poids de la dette. Comment peut-on continuer, s'il y a un problème au niveau de la dette, sachant que c'est la trésorerie qui nous permet de continuer à fonctionner ? C'est effectivement des problèmes de fond. Mais nous discutons aussi avec les autorités sur les capacités de production qui sont inférieures aux besoins de la population. Nous voulons mettre en place une nouvelle usine de production et de traitement d'eau potable, qui devrait permettre de satisfaire l'ensemble de la population. Ce sont des projets que nous voulons accélérer.

Coût de la vie

Libreville, 4e ville la plus chère d'Afrique en 2016

MSM
Libreville/Gabon

SELON le palmarès publié le 14 décembre 2016 par le cabinet spécialisé ECA international, la capitale gabonaise est la 4e ville africaine la plus onéreuse pour les expatriés, et la 1ère de l'espace Cemac de-

vant Pointe-Noire, Brazzaville, Yaoundé et N'Djamena.

Les calculs de coût de la vie réalisés par le cabinet ECA sont basés sur un panier de biens de consommation courante, tels que la nourriture, des articles ménagers, les services de loisirs, les vêtements, les prix des restaurants ainsi que l'al-



Photo : Arisfide Moussavou

L'alimentation et le logement sont des postes de dépenses très élevés à Libreville.

cool et le tabac.

A l'échelle africaine, Luanda reste la ville la plus chère du continent devant Kinshasa (RDC) et Khartoum (Soudan).

Au niveau mondial, c'est Tokyo qui tient le haut du pavé devant Luanda, Zurich, Genève, Yokohama, Bâle, Nagoya, Berne, Osaka et Kinshasa.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/12/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0439	1USD =	628,371	1 USD	650,364	CAC 40	20/12/2016	4 839,76
		CAD	1,3960	1CAD =	469,883	1 CAD	494,280	DOW JONES	19/12/2016	19 903,73
		JPY	123,3800	1JPY =	5,317	100 JPY	552,858			
		GBP	0,8389	1GBP =	781,925	1 GBP	815,683			
		CHF	1,0751	1CHF =	610,136	100 CHF	63873,99			
		ZAR	14,5876	1ZAR =	44,967	100 ZAR	4676,00			
		MAD	10,6206	1MAD =	61,763	MAD	64,23			
		CNY	7,2635	1CNY =	90,309	1CNY	93,02			
		KES	106,5400	1KES =	6,157	1KES	6,34			

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
19 Décembre 2016: 54,72